PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE JARVILLE-LA-MALGRANGE
- - -
SEANCE DU 4 JUILLET 2020

Sous la présidence de la Doyenne d'âge, puis du Maire, le Conseil Municipal de la Ville de Jarville-la-Malgrange est réuni au KIOSQUE, pour l'installation du nouveau Conseil Municipal.

Le 29/06/2020, c'est-à-dire au moins 3 jours avant la séance, une convocation écrite a été transmise aux Conseillers Municipaux, portée au registre des délibérations, affichée et publiée dans les formes prescrites à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu de la séance a été affiché dans les huit jours, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et les délibérations ont été transmises au Contrôle de Légalité de la Préfecture de Meurthe et Moselle.

- - - -

Etaient présents :
M. MATHERON, M. ANCEAUX, Mme PERRIN, M. MANGIN, Mme DECAILLOT, M. GIACOMETTI, Mme WUCHER, Mme VIEY CAHÉ, M. BAN, Mme PETOT, Mme DESFORGES, M. CARO, M. KIBAMBA, Mme BUFFET, Mme BRONNER, Mme ESNAULT, M. CHATEAU, M. VIGO, Mme HELOISE, M. LAURENT,M. GUYOMARCH, Mme MANGIN
M. DAMM, Mme POLLI, M. GACHENOT, M. THIEMONGE, Mme MOREL
M. LAVICKA

Etait excusée et représentée :
Mme COULON, excusée et représentée par M. LAVICKA

- - - - -

Monsieur Jean-Pierre HURPEAU, Maire sortant ouvre la séance à 10 h 00 et donne lecture des résultats constatés au procès-verbal de sélections municipales du 28 juin 2020, à savoir :

Nombre d'inscrits :	5 297 (dont 18 ressortissants de l'UE)
Nombre de votants :	1 870
Nombre des enveloppes et des bulletins sans enveloppe trouvés dans l'urne :	1 870
Nombre des bulletins et enveloppes n'entrant pas en compte dans le calcul des suffrages exprimés :	46
Nombre de suffrages exprimés :	1824
Liste « JARVILLE NOUVEL HORIZON » :	**603**
Liste « DEMAIN JARVILLE »:	**914**
Liste « TOUS POUR JARVILLE »:	**307**

Monsieur HURPEAU donne lecture des conseillers municipaux élus et passe ensuite la présidence à Madame Nicolle VIEY CAHÉ, doyenne d'âge de l'assemblée.

Madame VIEY CAHÉ déclare installés les nouveaux conseillers municipaux dans leurs fonctions et procède à la nomination du secrétaire de séance :
Madame Malvina MOREL est désignée à l'unanimité.

Après le choix des assesseurs, Mesdames MANGIN, POLLI et Monsieur LAVICKA, elle rappelle qu'aux termes de l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Madame VIEY CAHÉ sollicite les candidatures.

La Liste *« Demain Jarville »,* par la voix de Monsieur ANCEAUX, propose la candidature de Monsieur Vincent MATHERON. Aucune autre candidature n'est proposée.

Monsieur DAMM indique que les Jarvilloises et Jarvillois ont fait leur choix dimanche dernier, il ne proposera donc pas de candidat.

Monsieur LAVICKA prend la parole et dit que sans remettre en cause les résultats, il peut constater que cette élection a eu lieu dans un contexte bien particulier qui a très certainement joué sur l'ensemble des suffrages. En effet, le premier tour s'est déroulé alors même que le conseil scientifique mettait en garde les plus fragiles du fait de la pandémie, ce qui a produit une abstention record. Le confinement a conduit à un deuxième tour tout aussi particulier avec une longue période d'entre-deux tours. Même si toutes les précautions ont été prises pour le bon déroulement du vote, cela n'a malheureusement pas rassuré les Jarvillois. Il tient cependant à remercier tous ceux qui sont intervenus de près ou de loin pour que vive la démocratie. La démocratie est en danger, la pandémie n'explique pas toutes les défections et on doit s'interroger de façon plus générale sur l'avenir de la démocratie représentative. Pourquoi de nombreux Jarvillois ne font pas la démarche de s'inscrire sur les listes électorales ? Pourquoi les personnes inscrites ne s'intéressent plus à la vie démocratique de leur Ville alors que jusqu'à présent les élections de proximité semblaient être épargnées ? Pour répondre à ces problématiques, il est prêt à entamer avec l'équipe nouvellement élue un travail de réflexion afin que l'histoire ne se répète. Il tient ici à remercier les électrices et les électeurs qui ont accordé à sa liste leur confiance ; même si sa liste est peu représentée, il souhaite pour ses électeurs, que ce conseil municipal connaisse une opposition active mais avant tout constructive, autour de Mélissia COULON et de lui-même. Le rôle de sa liste dans l'opposition sera de contrôler, d'influencer, de critiquer la gestion de la majorité actuelle. Elle sera force de proposition, encore faut-il que cette dernière trouve un écho. Ce sera fait de manière intelligente, toujours en ayant présent à l'esprit l'intérêt des Jarvilloises et Jarvillois. Chaque fois que sa liste sera consultée, elle donnera son point de vue. Si les propositions faites vont dans le sens de l'intérêt général, sa liste les votera sans faire une opposition systématique. En revanche, chaque fois que la gestion sera critiquable, sa liste sortira le « carton rouge ».
Il termine en précisant que sa liste ne présentera pas de candidat.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	00
Nombre de votants (bulletins déposés) :	29
Nombre de bulletins nuls :	00
Nombre de bulletins blancs :	07
Nombre de suffrages exprimés:	22
Majorité absolue	12

Monsieur Vincent MATHERON a obtenu 22 voix.

Monsieur Vincent MATHERON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Madame VIEY CAHÉ, indique qu'en sa qualité de doyenne d'âge des conseillers municipaux mais toute jeune investie en politique, il lui est revenu la lourde, mais néanmoins gratifiante et agréable, tâche de présider à l'élection du Maire de la Ville de Jarville-la-Malgrange. Aussi, c'est un plaisir particulier de remettre à Monsieur MATHERON son écharpe de Maire. Avec elle, il devient le plus jeune Maire élu de Jarville-la-Malgrange, le plus jeune Maire en exercice de la Métropole du Grand Nancy. Elle précise qu'il a su réunir autour de lui une équipe de femmes et d'hommes de tout âge, d'expériences, de compétences et sensibilités diverses avec un seul objectif : servir Jarville-la-Malgrange et ses habitants ; un seul mot d'ordre : redonner à Jarville-la-Malgrange son lustre, sa vitalité ; la rendre attractive et lui faire reprendre sa place au sein du Grand Nancy.
A ses côtés, l'équipe œuvrera pour que les Jarvilloises et les Jarvillois retrouvent enfin la fierté, l'honneur et le bonheur d'habiter, de travailler, de s'épanouir, de se divertir… tout simplement de vivre leur ville.
De grande oubliée au sein de la Métropole du Grand Nancy, elle sait que sa voix résonnera avec Vincent MATHERON.
Elle le remercie encore d'avoir fait vivre à l'équipe une si belle et enrichissante aventure, et maintenant autour de lui, le travail commence.

Monsieur Vincent MATHERON prend la présidence de la séance et fait une déclaration dont le texte est joint en annexe.

Il indique ensuite qu'aux termes de l'article L.2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire et un ou plusieurs adjoints sont élus parmi les membres du conseil municipal.

En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

En ce qui concerne Jarville-la-Malgrange, le conseil municipal doit donc désigner 1 adjoint au Maire au minimum et 8 au maximum.

Monsieur le Maire propose de fixer à six le nombre des adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à 6 le nombre d'adjoints au Maire.

Monsieur le Maire explique ensuite qu'aux termes de l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Adjoints au Maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.
La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Aucune disposition n'impose que le Maire et son 1er Adjoint soient de sexe différent.
L'ordre de présentation de la liste des candidats aux fonctions d'adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut être différent de celui-ci.
Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus, ils prennent rang dans l'ordre de leur nomination.
Après avoir sollicité les listes de candidats, chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote.

<u>Candidats de la liste de M. ANCEAUX</u>
Dominique ANCEAUX
Josette PERRIN
René MANGIN
Patricia DECAILLOT
Daniel GIACOMETTI
Anne WUCHER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	00
Nombre de votants (bulletins déposés) :	29
Nombre de bulletins nuls :	00
Nombre de bulletins blancs :	05
Nombre de suffrages exprimés:	24
Majorité absolue	13

La Liste de M. ANCEAUX a obtenu 24 voix.

La Liste de M. ANCEAUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Dominique ANCEAUX, Josette PERRIN, René MANGIN, Patricia DECAILLOT, Daniel GIACOMETTI, Anne WUCHER ont été proclamés adjoints et immédiatement installés.

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur DAMM qui donne lecture de son intervention jointe en annexe au procès-verbal.

Monsieur le Maire remercie Messieurs DAMM et LAVICKA pour le sens de leurs propos qu'il accueille comme la promesse, qu'ils font, à tenir au cours de ce mandat l'exemplarité qui est attendu de chacun des conseillers municipaux. A cet égard, il propose de passer à l'adoption la charte de l'élu local élaborée par l'Association des Maires de France, lors d'un des prochains conseils municipaux. Il ajoute qu'il propose également d'engager, sous l'autorité de Dominique ANCEAUX, l'écriture du règlement intérieur du conseil municipal qui définira les modalités de son organisation et de son fonctionnement qu'il souhaite, au regard de ce que les uns et les autres ont pu mesurer au cours des mandants passés, comme nécessaire de rénover, quand il s'agit de rénover la démocratie. Aussi, le cap sera le suivant : veiller en chaque instant à ce que nos concitoyens puissent, à la place qui est la leur, participer à la co-construction de la décision publique. Il faudra donc ouvrir les commissions municipales, organiser les débats : un débat d'orientation stratégique, budgétaire et écologique, maintenir le lien avec nos concitoyens, effectivement pour les réconcilier avec la chose publique car, plus que de mesurer la sympathie qu'ils peuvent accorder aux élus que nous sommes, il s'agit en réalité de la construction inébranlable qu'ils donnent à leur propre avenir. C'est l'objectif que nous nous donnons, c'est l'objectif que nous avons à relever, et il espère, collectivement que chacune et chacun aura la force de ne jamais se dévier de cette boussole.

Il invite alors les conseillers municipaux à la photo collective sur le parvis de l'Hôtel de Ville et donne rendez-vous ensuite, à toutes et tous, au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe, en présence de Monsieur HURPEAU, ancien Maire et Monsieur BAILLY, Maire honoraire, en l'honneur et en valeur de tout ce que porte comme symbole la République et celles et ceux qui sont tombés pour que nous puissions jouir de la vie qui est la nôtre.

Monsieur le Maire lève la séance à 11 h 00

LA SECRETAIRE DE SEANCE | **LE MAIRE**

VILLE DE JARVILLE-LA-MALGRANGE (Meurthe-et-Moselle)

Malvina MOREL | **Vincent MATHERON**

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Allocution de Monsieur Vincent MATHERON
Maire de Jarville-la-Malgrange

04 juillet 2020

(Seul le prononcé fait foi)

Madame la Présidente, Chère Nicolle,
Mesdames et Messieurs les Élus, Cher-e-s Collègues,

Le 04 avril 2014, j'exprimais en ce lieu même, la profonde émotion qui était la mienne de prendre la parole pour la première fois devant cette assemblée, recevant ainsi le mandat de conseiller municipal qui venait de m'être confié.

Six ans plus tard, c'est avec une émotion redoublée, investi du mandat de Maire et honoré de votre confiance, que je m'adresse à vous et à travers vous aux Jarvilloises et Jarvillois.

Nul doute que cette émotion confère à ce moment toute sa force et singularité. Aussi, vous me permettrez en cet instant si particulier une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont précédé et qui par leur engagement, portés par leurs convictions profondes et mus d'un sens aigu des responsabilités, ont toujours œuvré avec sincérité et désintérêt pour notre ville. Qu'ils aient été Maires, Adjoints ou, plus humblement, Conseillers municipaux, bâtisseurs ou précurseurs, ils n'ont eu pour seule obsession la volonté d'agir pour le bien commun. Ce faisant, chacun d'entre eux a su, à sa manière, démontrer qu'être un-e Élu-e de la République nous honore et nous oblige.

Nous honore, parce que dépositaires du suffrage universel, nous incarnons et représentons l'idéal républicain qui fonde notre vivre-ensemble.

Nous honore encore, parce qu'engagés aux côtés de nos concitoyens, nous recevons la plus noble tâche que celle de les représenter, de les défendre, de les accompagner au quotidien et de dessiner avec eux les perspectives de jours heureux, quels que soient les défis qui se dressent face à nous, en dépit des crises et des épreuves.

Mais être un-e Élu-e de la République nous oblige, parce que nous devons avoir à cœur de défendre, sans relâche, ce même idéal, combattant toutes formes d'injustice et d'oppression qui frappent nos concitoyens et mettent à mal notre volonté de destin commun.

Nous oblige aussi, parce que représentant chacun de nos concitoyens, nous devons avoir à cœur de toujours et exclusivement servir l'intérêt général, luttant contre toutes formes d'inégalité et de discrimination qui portent atteinte à la dignité humaine et abiment notre idéal d'universalité, de paix et fraternité.

Ce combat politique ne saurait d'ailleurs souffrir d'aucune exception sans que ses lettres de noblesse ne se ternissent. Mais, ne suffit-il pas de s'ériger en ardent défenseur, ni même en fidèle héritier de notre idéal républicain, encore nous appartient-il de le faire vivre et de le porter en mouvement avec ce que nous devrions compter – selon moi – de plus beau : le droit et le devoir de tout un chacun d'être citoyen dans son pays, d'être citoyen dans sa commune. Acteur de sa ville comme acteur de sa vie.

Je veux dire ici, dans cette enceinte et devant cette assemblée, que la démocratie n'est pas un concept. C'est une exigence républicaine et citoyenne, garantie par la libre adhésion ou non adhésion à des idées et des projets, le suffrage universel et le scrutin libre et secret. Aucune élection ne saurait justifier de campagne où la démocratie, la République et nos concitoyens, candidats ou électeurs, soient abîmés, bafoués ou réduits à une portion congrue. Nous sommes toutes et tous une parcelle de la République ; celle pour qui nombre de femmes et d'hommes ont fait le sacrifice de leur vie pour que nous puissions jouir librement de la nôtre.

Si le processus électoral est désormais clos et le scrutin derrière nous, il faut néanmoins en tirer tous les enseignements.

Je veux ici en partager trois avec vous :

- d'abord, rendre un hommage appuyé aux assesseurs, scrutateurs, délégués, présidents des bureaux de vote, élus et fonctionnaires territoriaux qui avec dévouement ont concouru à la pleine réussite de l'organisation des opérations électorales, garantissant à nos concitoyens les conditions de sécurité et de sérénité requises en raison du contexte sanitaire.

Au moment où la France retrouve peu à peu une vie sociale, tente de se réinventer pour défendre son tissu économique et renouer avec tout ce qui irrigue ses territoires, il était important, en effet, de ne pas priver notre pays plus longtemps d'une vie démocratique et citoyenne.

Nous le devions à celles et ceux qui se sont engagés dans la lutte contre la pandémie, à celles et ceux qui se sont mobilisés pour venir en aide et accompagner les plus vulnérables d'entre nous, à celles et ceux qui ont tant donné pour les autres. Qu'ils soient ici, à travers moi, en votre nom et en celui des Jarvilloises et Jarvillois, chaleureusement remerciés.

-ensuite, saluer l'engouement de nombre de nos concitoyens pour ces élections municipales et communautaires tout au long de ces derniers mois de campagne, qu'elle qu'ait été la manifestation de leur intérêt pour les projets portés au débat. Mais, affronter avec lucidité ce dur constat ; celui de la désaffection des urnes, plus structurelle que contextuelle, quand un peu plus de six électeurs sur dix de notre commune n'ont pas voulu exprimer leur voix.

Personne ne peut, en effet, prétendre que le contexte sanitaire expliquerait à lui seul une baisse de la participation à ce scrutin municipal au risque de moquer une réalité plus mortifère : une abstention qui progresse d'élection en élection depuis plus de trente ans, partout dans notre pays.

Personne ne peut non plus prétendre que les élus installés aujourd'hui, ici comme ailleurs, le seraient dans une imposture quand ils jouissent de la même légitimité que les élus d'hier et d'avant-hier ; celle que confère le suffrage universel.

Si l'éloignement de nos concitoyens de « la chose publique » et « des affaires communales » n'est pas de la faute de celui qui vient d'être élu, il est en revanche désormais de sa tâche de retendre et renouer ce lien. Je m'y emploierai sans relâche.

Á cet égard, j'ai acquis, depuis longtemps maintenant, la conviction solide que la légitimité d'une décision ne vient pas tant de qui la prend mais de comment elle est prise. Aussi, comme Joseph SPIEGEL, pionnier de la démocratie participative en France, dans sa commune de Kingersheim dont il a été Maire de 1989 à 2020, nous aurons à envisager la démocratie comme un processus de co-construction des politiques publiques, bien sûr non sans questionnements essentiels de méthode et d'action répondant à : Comment susciter l'intelligence collective ? Comment co-construire du commun ? Comment co-produire de l'intérêt général ? Comment encourager le « pouvoir d'agir » des habitants ? Et tant d'autres questions encore...

Nous devrons, avec l'exigence de nos valeurs et la force de nos convictions, accepter le débat – parfois âpre – pour se hisser à la hauteur des enjeux et savoir nous rassembler sur des projets qui donnent à notre ville les moyens de se développer, de progresser et de se dépasser.

« La vérité n'est pas dans le conflit mais dans le débat, dans le frottement des convictions » aimait à dire Michel DINET. Aujourd'hui, plus qu'hier, je fais de ses paroles l'axiome de l'état d'esprit qui m'anime ; de « l'âme et la manière » de faire de la politique autrement. De celle qui, faite de responsabilité, d'éthique et de sincérité, écoute et dialogue avec nos concitoyens.

-enfin, souligner l'adhésion des Jarvilloises et des Jarvillois au projet municipal que mon équipe et moi-même avons co-construit avec eux ces derniers mois, tout au long de nos nombreuses rencontres et échanges fructueux.

Avec une participation plus forte au 2nd tour, les électrices et les électeurs ont confirmé et amplifié le résultat du 1er tour, le 15 mars dernier, en nous accordant majoritairement leur confiance avec 50,12% des suffrages exprimés en faveur de la liste « *Demain Jarville* ».

Sans doute aussi que les Jarvilloises et les Jarvillois se sont reconnus dans la liste que j'ai eu l'honneur et le bonheur de conduire. Une équipe de femmes et d'hommes, plurielle, représentative de la diversité des âges et des visages de notre commune, des expériences, compétences et sensibilités diverses. Une équipe de femmes et d'hommes qui leur ressemble et les rassemble.

Ce résultat, sans appel dans une traingulaire, nous enjoint désormais au travail tant il renoue avec l'espoir d'engager toutes les transitions que vous attendez. Je m'y appliquerai.

Avant de m'acheminer vers la fin de mon propos, je veux vous remercier, toutes et tous, du fond du cœur pour votre confiance. Je reçois celle-ci avec responsabilité ; la mienne et celle de la nouvelle équipe municipale de travailler, dès aujourd'hui, à reconstruire la fierté de notre ville, à restaurer la proximité, à inventer les solidarités nouvelles, à insuffler l'innovation et à partager l'ambition de faire de Jarville-la-Malgrange le « Cœur battant » du Grand-Nancy. Bref, à inventer la ville de demain imaginée et dessinée ensemble.

Bien sûr, je n'oublie pas celles et ceux qui se sont abstenus. Je n'oublie pas non plus celles et ceux dont les noms ont disparu des registres électoraux quand ils n'ont tout simplement jamais été inscrits parce que trop éloignés de « la chose publique ».

Je veux dire à chacune et chacun d'entre vous, au-delà du choix qui a été le vôtre dimanche dernier, que je serai le Maire de tous les Jarvillois. Je serai un Maire qui protège et qui rassemble. Un Maire qui construit l'avenir à vos côtés.

Mon équipe et moi-même sommes prêts.

Prêts et attentifs à chacune et à chacun d'entre vous. Prêts à exercer nos responsabilités dans ce contexte aussi grave qu'exceptionnel.

La feuille de route est connue :

Nous assurerons à chacun le droit le plus élémentaire à la sécurité et à la tranquillité. Nous ferons respecter la loi pour une ville plus propre, plus sûre et sereine. Nous assurerons à tous les conditions d'une vie digne. Nous défendrons votre pouvoir d'achat. Nous protégerons les plus vulnérables par une ville plus humaine. Chaque âge de la vie sera accompagné pour garantir l'accès aux droits et promouvoir l'autonomie. Par la culture et le sport, nous favoriserons l'épanouissement des plus jeunes. Nous soutiendrons les personnes âgées et les aidants. Nous encouragerons le lien intergénérationnel. Nous planifierons la transition écologique.

Par ailleurs, dès les prochains jours, nous adopterons des mesures comme autant d'amortisseurs économiques et sociaux en réponse à la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales pour prendre soin de vous, prendre soin de nos commerces et associations, prendre soin de notre ville, tout en prenant soin des finances de la commune.

Nous déploierons, dès cet été, le « Village des Festiv'Été » programme d'animations estivales en lien étroit avec les associations et acteurs du territoire. Nous financerons, dès la rentrée des classes prochaine, les fournitures scolaires pour tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la commune. Nous créerons, dès cet automne, des bons d'achat bonifiés à valoir dans les commerces et établissements de la commune au profit des 65 ans et plus. Nous saisirons l'opportunité de l'urbanisme tactique pour aménager l'espace public et le rendre plus sûr et plus agréable à vivre. Bien sûr, préoccupations majeures de nos concitoyens, nous mettrons en œuvre, dans les semaines à venir, le plan de nettoyage de la voirie et des espaces publics et je solliciterai concomitamment des échanges étroits avec les services du Préfet et du Procureur de la République pour vous garantir les conditions d'une ville plus apaisée.

Ces actions, nous les financerons par des choix budgétaires offensifs et innovants, par des investissements éco-responsables, par une ingénierie de projets, une implication plus forte des élus et agents territoriaux.

Plus loin encore et fidèles à l'engagement de vous associer à la construction des politiques publiques locales, nous associerons les Jarvilloises et les Jarvillois aux orientations stratégiques, écologiques et budgétaires en rénovant totalement l'exercice, beaucoup trop éprouvé, du débat d'orientations budgétaires, préalable au vote du budget.

Jarville et les Jarvillois méritent notre mobilisation.

Jarville et les Jarvillois méritent que nous donnions le meilleur de nous-mêmes.

Notre détermination à transformer notre ville est sans faille.

Mais, c'est ensemble que nous écrirons de nouvelles pages de notre histoire.

Vous pouvez compter sur mon engagement, ma sincérité et les convictions que je porte depuis toujours pour respecter la parole donnée. Je sais pouvoir compter sur vous pour vous engager pour Jarville avec exigence et détermination.

Je vous remercie.

--

Vincent Matheron

JARVILLE Nouvel HORIZON

Intervention CM 4 juillet 2020

Mesdames et Messieurs,

Cher(e)s collègues

Je souhaite profiter du 1er CM de cette nouvelle mandature pour remercier à nouveau les 1870 Jarvilloises et jarvillois qui sont venus voter dimanche dernier, dans un contexte sanitaire encore incertain; cela ne représente toutefois que 35 % des inscrits sur les listes électorales (5297 pour une population totale d'un peu moins de 10 000 habitants.)

Ce taux de participation très faible (*le plus bas de la métropole du Gd Nancy et à peine supérieur au 1er tour, qui était de 34,5 %*) doit nous interpeller.

Plus de 56 % de nos concitoyens étaient venus voter en 2014 au 2éme tour avec une configuration assez proche, en terme de candidat tout au moins (*20 points d'écart, en 6 ans, c'est énorme et la crise sanitaire du Covid-19 n'explique pas tout*)

Ce n'est malheureusement pas propre à notre commune, puisqu'au niveau national, environ 41,5 % de votants dimanche dernier (contre 63,5 % en 2014)

Pour des élections de proximité comme les Municipales, on est loin du compte ; C'est sans doute la période qui veut cela, les électeurs ont appliqué une distanciation « politique » majeure.

Nous sommes donc, parmi d'autres, une assemblée « mal élue »; cela nous oblige vis à vis de notre population à Jarville-la-Malgrange. Je nous invite de ce fait à avoir collectivement un comportement politique irréprochable et des pratiques respectueuses entre nous et vis-à-vis de nos concitoyennes et concitoyens, quel que soit leurs choix dimanche dernier.

C'est à ce prix que l'on pourra peut-être les réconcilier avec la « chose publique ».

Je vous remercie